



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Alpes-Maritimes

Commune : La Turbie

Autres communes :

R500

Appellation : Fontaine publique

Monument(s)

Appellation : Fontaine publique

Protection : classement

Arrêté : classement le 10/05/1943

Étendue de la protection : Fontaine publique en face de la mairie : classement par arrêté du 10 mai 1943

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.